



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 28

Date de la convocation : 17/02/2023

Date d'affichage : 17/02/2023

**DELIBERATION N° 012/2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

Présents : François RALLO – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Claire SALFATI TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Bénédicte SARASSAT – Yannick CALLAREC – Caroline PICCOLO – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES – Sylvain VIOT

Pouvoirs :

- Cosme DILME donne pouvoir à Jean PEZIN
- Céline FREIXINOS donne pouvoir à Robert TARDA
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Carole CARTON
- Christine BACHES donne pouvoir à Marie-Anne HAUSPIEZ
- Patricia PICHARD donne pouvoir à François RALLO
- Richard VENDRELL donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

Absent : Eric BOUILLIN

Secrétaire de séance : Bénédicte SARASSAT

OBJET : Demande de subvention au titre du fonds vert 2023 (AXE 1) pour l'opération de rénovation énergétique des menuiseries aluminium de l'école maternelle George Sand.

M. François Rallo, Maire, informe l'assemblée des dispositions du fonds vert, fonds d'accélération de la transition écologique, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Il précise que l'ambition écologique du projet financé doit permettre la rénovation des bâtiments dans des objectifs de réduction durable de leurs consommations énergétiques et de réduction significative des gaz à effet de serre.

Ainsi, M. le Maire signale que la commune a lancé fin 2022 une consultation afin de rénover l'ensemble des menuiseries aluminium de l'école maternelle George Sand qui accueille 165 enfants dans six classes.

Dans un contexte national de sobriété énergétique lié à l'augmentation importante du prix de l'électricité, cette opération de rénovation thermique vise à maîtriser les dépenses énergétiques à l'école maternelle qui s'expliquent par l'ancienneté et l'obsolescence des menuiseries.

En effet, M. le Maire précise que la déperdition de chaleur est importante dans cette école et cela engendre une consommation importante d'électricité pour permettre un confort passable des élèves et des enseignants.

Il ajoute que ces travaux d'isolation du bâtiment précéderont la mise en place en 2024-2025 d'une pompe à chaleur au sein de cette école.

Ainsi, M. François Rallo souligne l'urgence de la situation qui amène la ville à engager ces travaux de rénovation en 2023 et il fait part à l'assemblée des devis sollicités qui établissent le montant total des travaux à 160 042 € HT.

Par ailleurs, M. le Maire indique que la durée prévisionnelle de ces travaux est fixée à deux mois et qu'ils seront achevés fin 2023 au plus tard.

S'agissant du plan de financement, M. le Maire signale que le coût total de cette opération de rénovation thermique, soit 160 042 € HT, serait financé par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 pour 80 021 € (soit 50 % du montant HT de l'opération), par le fonds vert pour 48 012 € (soit 30 %) et par l'autofinancement de la ville pour 32 009 € (soit 20 %).

Considérant que les menuiseries de l'école maternelle George Sand n'ont pas été changées depuis 18 ans et que ce bâtiment engendre une consommation importante d'électricité pour permettre un confort passable des élèves et des enseignants ;

Considérant l'urgence de changer les menuiseries actuelles afin de garantir un confort adéquat aux 165 élèves et aux six enseignants de l'école maternelle George Sand ;

Considérant le contexte actuel de sobriété énergétique et de recherche d'économies en matière de consommations électriques ;

Considérant que le fonds vert 2023 prévoit une aide financière pour des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, cumulable avec la DETR et la DSIL notamment ;

Considérant que l'opération serait financée suivant le plan de financement exposé supra et qu'elle est prête à démarrer pour s'achever fin 2023 ;

M. François Rallo propose au conseil municipal, d'une part, d'adopter l'opération de rénovation thermique des menuiseries aluminium de l'école maternelle George Sand, pour un montant de 160 042 € HT, d'autre part, de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du fonds vert 2023 à hauteur de 48 012 € (soit 30 % de l'opération), enfin, de l'autoriser à signer tout document utile dans ce dossier.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Adopte** l'opération de rénovation thermique des menuiseries aluminium de l'école maternelle George Sand, pour un montant de 160 042 € HT ;

- **Sollicite** une aide financière de l'Etat au titre du fonds vert 2023 (AXE 1) à hauteur de 48 012 € (soit 30 % de l'opération) ;

- **Arrête** le plan de financement suivant comprenant : la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 pour 80 021 € (soit 50 % du montant HT de l'opération), le fonds vert pour 48 012 € (soit 30 % de l'opération) et l'autofinancement de la ville pour 32 009 € (soit 20 %) ;

- **Précise** que les crédits seront prévus au budget 2023 de la commune ;

- **Autorise** M. le Maire à signer tout document utile pour mener à bien cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Accusé de réception en préfecture
066-216601898-20230223-del-012-2023-DE
Date de télétransmission : 23/02/2023
Date de réception préfecture : 23/02/2023

Publication le : **24 FEV. 2023**